



## MÉMO DE VOTRE DÉPUTÉ FÉDÉRAL

**Bernard Généreux**

Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

Montmagny, 27 septembre 2022

Il me fait plaisir d'informer les organismes communautaires, les municipalités, les associations, les FADOQ et les Cercles des fermières que le PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉ.E.S (PNHA) 2022-20233 recueille présentement des projets jusqu'au 1er novembre à 15 h, heure de l'Est. Les projets communautaires sont admissibles à une subvention maximale de 25 000 \$ par projet sur une période d'un an. L'annonce de la sélection devrait être faite au printemps 2023.

Mon équipe apporte un soutien personnalisé aux regroupements pour aîné.e.s qui déposent un projet, c'est pourquoi il est important de m'aviser afin de s'assurer que les propositions soient bien ficelées, augmentant ainsi les chances qu'elles soient acceptées grâce à un pointage élevé, et qu'elles puissent éventuellement voir le jour. Il est d'autant plus important de nous contacter étant donné que les demandes ne se font dorénavant que via des formulaires ou des services en ligne et que certaines connaissances informatiques sont nécessaires. La personne-ressource est ma directrice régionale Annie Francoeur, contactez-la par courriel : [annie.francoeur.351@parl.gc.ca](mailto:annie.francoeur.351@parl.gc.ca). Je tiens à mettre l'emphase sur le fait qu'il n'y a pas de projet trop petit, il suffit de bien se coordonner. Une balançoire peut constituer un moyen efficace de briser l'isolement.

Les projets proposés et/ou dirigés par les aînés doivent apporter un changement positif dans leur collectivité, ceux-ci doivent répondre à au moins un des cinq objectifs suivants:

- promouvoir le bénévolat chez les aîné.e.s;
- inciter les aînés à participer à leur collectivité à titre de mentor;
- accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aîné.e.s;
- faciliter la participation sociale et l'inclusion des aîné.e.s;
- fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et les programmes communautaires nouveaux ou existants destinés aux aînés.

Les priorités nationales qui ont été ciblées pour le PNHA 2022 sont :

- Favoriser le vieillissement en santé en s'attaquant entre autres à l'isolement social;
- Prévenir la maltraitance envers les aînés, particulièrement en ce qui a trait aux fraudes financières;
- Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion en favorisant des activités avec des personnes en milieux ruraux ou éloignés;
- Aider les aînés à vieillir chez eux et à s'y retrouver dans les services et prestations gouvernementales.

[QC-PNHA-NHSP@servicecanada.gc.ca](mailto:QC-PNHA-NHSP@servicecanada.gc.ca)

Cordialement,

Bernard Généreux, député fédéral [bernard.genereux@parl.gc.ca](mailto:bernard.genereux@parl.gc.ca)  
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

**Bureau Montmagny**  
6, rue St-Jean-Baptiste Est  
bureau 101  
Montmagny (Québec)  
G5V 1J7  
Tél. : 418-248-1211

**Bureau Rivière-du-Loup**  
277, rue Lafontaine  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 3A9  
Tél. : 418-868-1280

**Bureau Ottawa**  
Édifice Wellington  
pièce 217  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6  
Tél. : 613-995-0265